

Séminaire : Les décisions d'irrecevabilité de la Cour Européenne des droits de l'Homme : Entre Politique et Droit

Judi 12 et Vendredi 13 novembre 2009,
Salle Table ronde MISHA, Strasbourg



Jeudi 12 novembre 2009

14h-18h30 : Mot de bienvenue : Francis Messner, Directeur de recherche au CNRS, Directeur de PRISME ; Présentation, par Elisabeth Lambert Abdelgawad, Directrice de recherche au CNRS (PRISME-SDRE)

1^{ère} Séance : La pratique des décisions d'irrecevabilité: Approche nationale

- ◆ **Belgique :** Pierre-François Docquir, Docteur en droit, Centre Perelman, Université libre de Bruxelles ;
- ◆ **Bulgarie :** Ivan Boev, Maître de Conférences, Université de Strasbourg ;
- ◆ **Espagne :** José M. Sanchez-Patron, Professeur, Université de Valence ;
- ◆ **France :** David Szymzack, Professeur, IEP de Bordeaux;
- ◆ **Grèce :** Roxanne Fragkou, Doctorante, Université de Strasbourg ;
- ◆ **Italie :** Maria Luisa Padelletti, Professeur, Università di Siena ;

Discussions avec des témoins de la pratique judiciaire devant la Cour :

Fatos Araci, Greffière adjointe de la section IV de la CourEDH; Vincent Berger, Jurisconsulte de la CourEDH; Michele de Salvia, ancien membre de la CommissionEDH; Laurent Pettiti, Avocat, Président du Comité des relations avec la CourEDH du CCBE ; Dean Spielmann, Juge auprès de la CourEDH.

Dîner en ville



Vendredi 13 novembre 2009

La pratique des décisions d'irrecevabilité : Approche nationale (suite)

9h-13h

Pologne : Magda Mierzewska, Greffe de la CourEDH ;

Roumanie : Adriana Dagalita, Greffe de la CourEDH ;

Russie : Kirill Koroteev, Doctorant, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Suisse : Michel Hottelier, Professeur, Université de Genève ;

Turquie : Inan Sevinc, Doctorant, Université de Strasbourg.

Discussions avec des témoins de la pratique judiciaire devant la Cour:

Fatos Araci, Greffière adjointe de la section IV de la CourEDH; Vincent Berger, Jurisconsulte de la CourEDH ; Michele de Salvia, ancien membre de la CommissionEDH; Laurent Pettiti, Avocat, Président du Comité des relations avec la CourEDH du CCBE ; Dean Spielmann, Juge auprès de la CourEDH.

Buffet sur place

14h30-19h

2ème Séance : Approches thématiques :

L'évolution de la pratique de la Cour concernant la condition d'épuisement des voies de recours internes et l'exigence du délai de 6 mois. Markus Lanter, Docteur en droit (Suisse) ;

Le grief manifestement mal fondé,

(Article 8 CEDH), Marina Eudes, Maître de Conférences, Université de Nanterre (Paris X)

(Article 6 CEDH), Vincent Coussirat-Coustère, Professeur, Université de Lille II ;

Un premier bilan du Protocole 14bis. Pascal

Dourneau-Josette, Chef de Division juridique, Greffe de la Cour Européenne des droits de l'homme ;

L'irrecevabilité de la requête en raison de l'absence de « préjudice important »,

Florence Benoit-Rohmer, Professeur, Université de Strasbourg ;

Discussions sur les suites à donner au programme

Buffet sur place

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles
elisabeth.lambert@misha.fr